

Sanofi et Seagen annoncent leur collaboration pour le développement et la commercialisation de plusieurs nouveaux conjugués anticorps-médicament

- * Une collaboration pour le financement et le développement conjoints de jusqu'à trois programmes de conjugués anticorps-médicament pour le traitement du cancer.

Paris, le 16 mars 2022 – Sanofi et [Seagen Inc.](#) (Nasdaq:SGEN) annoncent aujourd'hui la conclusion d'un accord exclusif de collaboration en vue de la conception, du développement et de la commercialisation de conjugués anticorps-médicament (ADC) contre jusqu'à trois formes de cancer. Cette collaboration prendra appui sur la technologie exclusive des anticorps monoclonaux (mAb) de Sanofi et sur la technologie exclusive ADC de Seagen. Les ADC sont des anticorps conçus pour délivrer des médicaments anticancéreux puissants aux cellules tumorales exprimant une protéine spécifique. Sanofi a actuellement un ADC en développement.

Dr John Reed, Ph. D.

Responsable Monde, Recherche et Développement, Sanofi

« Cette collaboration permettra de combiner des molécules et des plateformes pour dégager des synergies en vue de produire des candidats-médicaments ayant le potentiel de redonner espoir aux patients atteints d'un cancer et à leurs familles. Nous sommes impatients d'unir nos forces avec celles de Seagen pour concevoir et développer conjointement des médicaments prometteurs en faisant progresser la science des conjugués anticorps-médicaments. »

Clay Siegall, Ph. D.

Président et Directeur général, Seagen

« Nous sommes très heureux de collaborer avec un leader biopharmaceutique mondial comme Sanofi afin de pouvoir potentiellement répondre aux besoins médicaux non pourvus des patients atteints d'un cancer. Le développement conjoint de conjugués anticorps-médicament, qui combinent des anticorps développés par Sanofi et la technologie ADC exclusive de Seagen, s'inscrit dans le cadre de nos priorités stratégiques qui visent à étendre le potentiel de notre portefeuille de développement à des programmes de développement de médicaments qui seront soit les premiers, soit les meilleurs de leur catégorie. »

Aux termes de cette collaboration, Seagen et Sanofi co-financeront les activités de développement globales et partageront les bénéfices à parts égales. De plus, Sanofi versera un montant forfaitaire à Seagen pour chacune des trois cibles qui seront sélectionnées. La première cible de cette collaboration a déjà été désignée.

À propos de Seagen

Seagen est une société de biotechnologie internationale qui découvre, développe, et commercialise des médicaments anticancéreux innovants pour apporter une différence significative dans la vie des patients. Seagen a son siège social à Seattle, dans l'État de Washington, et compte des sites en Californie, au Canada, en Suisse et dans l'Union européenne. Pour plus de renseignements sur les produits commercialisés par la société et son robuste portefeuille de développement, voir le site www.seagen.com et suivre @SeagenGlobal sur Twitter.

À propos de Sanofi

Nous sommes une entreprise mondiale de santé, innovante et animée par une vocation : poursuivre les miracles de la science pour améliorer la vie des gens. Nos équipes, présentes dans une centaine de pays, s'emploient à transformer la pratique de la médecine pour rendre

possible l'impossible. Nous apportons des solutions thérapeutiques qui peuvent changer la vie des patients et des vaccins qui protègent des millions de personnes dans le monde, guidés par l'ambition d'un développement durable et notre responsabilité sociétale. Sanofi est cotée sur EURONEXT : SAN et NASDAQ : SNY.

Contacts Sanofi

Relations médias

Sandrine Guendoul | + 33 6 25 09 14 25 | sandrine.guendoul@sanofi.com

Sally Bain | + 1 617 834 6026 | sally.bain@sanofi.com

Relations investisseurs

Eva Schaefer-Jansen | + 33 7 86 80 56 39 | eva.schaefer-jansen@sanofi.com

Arnaud Delépine | + 33 6 73 69 36 93 | arnaud.delepine@sanofi.com

Corentine Driancourt | + 33 6 40 56 92 21 | corentine.driancourt@sanofi.com

Felix Lauscher | + 1 908 612 7239 | felix.lauscher@sanofi.com

Priya Nanduri | +1 908 981 5560 | priya.nanduri@sanofi.com

Nathalie Pham | + 33 7 85 93 30 17 | nathalie.pham@sanofi.com

Contacts Seagen

Pour les investisseurs

Peggy Pinkston
Senior Vice President, Investor Relations
(425) 527-4160
ppinkston@seagen.com

Pour les médias

David Caouette
Vice President, Corporate Communications
(310) 430-3476
dcaouette@seagen.com

Déclarations prospectives – Seagen

Certaines des déclarations faites dans ce communiqué de presse sont de nature prospective, telles que celles relatives aux efforts potentiels de conception, de développement et de commercialisation, aux efforts visant à identifier de nouvelles façons de répondre à des besoins médicaux non satisfaits, et d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Les résultats ou développements réels peuvent différer sensiblement de ceux projetés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Les facteurs susceptibles de provoquer une telle différence comprennent la difficulté et l'incertitude du développement de produits pharmaceutiques, le risque d'événements indésirables ou de signaux de sécurité, l'incapacité à démontrer une activité suffisante dans les essais cliniques, la possibilité de mesures réglementaires défavorables et le risque lié à la pandémie de COVID-19. De plus amples informations sur les risques et incertitudes auxquels Seagen est confrontée sont contenues dans la rubrique " Facteurs de risque " incluse dans le rapport annuel de la société sur le formulaire 10-K pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 déposé auprès de la Securities and Exchange Commission. Seagen décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si la loi l'exige.

Déclarations prospectives – Sanofi

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, le fait que les produits candidats s'ils sont approuvés pourraient ne pas rencontrer un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité de Sanofi à saisir des opportunités de croissance externe et à finaliser les transactions y relatives, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'instabilité des conditions économiques et de marché, des initiatives de maîtrise des coûts et leur évolution, l'impact que le COVID-19 aura sur Sanofi, ses clients, fournisseurs et partenaires et leur situation financière, ainsi que sur ses employés et sur l'économie mondiale. Tout impact significatif sur ces derniers pourrait négativement impacter Sanofi. La situation évolue rapidement et d'autres conséquences que nous ignorons pourraient apparaître et exacerber les risques précédemment identifiés. Ces risques et incertitudes incluent aussi ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du Document d'enregistrement universel 2021 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2021 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.